



COUPE FLORIO 2024

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

Décharge de responsabilité (A lire et signer obligatoirement)

Je soussigné :

Date de naissance :

Adresse :

N° de permis de conduire :

Téléphone à prévenir en cas d'urgence :

Déclare renoncer à tous recours tant à l'encontre de l'ASACO Océane, que de St Briec Entreprises, ainsi que de ses partenaires ou autres personnes rattachées, dans le cadre de la montée historique Coupe Florio du dimanche 8 septembre 2024.

Conformément à la réglementation en vigueur, je déclare avoir pris connaissance des dispositions de l'article L321-4 du code du sport rappelées ci-après en matière « **d'assurance individuelle accident** » et de l'intérêt à souscrire ce type de garantie et également avoir pris les dispositions nécessaires relatives aux couvertures d'assurance obligatoire notamment en matière de « **responsabilité civile** » pour tout dommages causés au tiers.

Article L321-4 du code du sport « Les associations sportives et les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer ».

En outre je certifie avoir pris connaissance des consignes données par l'organisateur et m'engage à respecter toutes les prescriptions.

Le port du casque est obligatoire ainsi que la ceinture de sécurité (pour les véhicules après le 01/09/1967) est obligatoire en cas de démonstrations sur routes fermées de la montée historique Coupe Florio du 8 septembre 2024. Le port de gants, de vêtements coton et de manches longues est fortement recommandé.

Les démonstrations pourront être interrompues à tout moment par un responsable de l'organisation si celui-ci estime que les conditions ne sont plus réunies, et ce pour quelque cause que ce soit.

Enfin je m'engage à signer la charte de bonne conduite éditée par l'organisation.

Fait à _____ Le _____

Faire Précéder la signature de la mention « Lu et approuvé »

SIGNATURE